

RCS : CHERBOURG

Code greffe : 5001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHERBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00053

Numéro SIREN : 404 734 915

Nom ou dénomination : SAS GUY LEFEVRE

Ce dépôt a été enregistré le 07/10/2020 sous le numéro de dépôt 1511

Désignation de l'entreprise : SAS GUY LEFEVRE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 715 Boulevard de l'Est		50110 TOURLAVILLE		
Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 40473491500022			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, 31032020		
		N-1 31032019		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	
			1B	
			1C	
			1D	
			1E	
			1F	
			1G	
			1H	
			1I	
			1J	
			1K	
			1L	
			1M	
			1N	
			1O	
			1P	
			1Q	
			1R	
			1S	
			1T	
			1U	
			1V	
			1W	
			1X	
			1Y	
			1Z	
			2A	
			2B	
			2C	
			2D	
			2E	
			2F	
			2G	
			2H	
			2I	
			2J	
			2K	
			2L	
			2M	
			2N	
			2O	
			2P	
			2Q	
			2R	
			2S	
			2T	
			2U	
			2V	
			2W	
			2X	
			2Y	
			2Z	
			3A	
			3B	
			3C	
			3D	
			3E	
			3F	
			3G	
			3H	
			3I	
			3J	
			3K	
			3L	
			3M	
			3N	
			3O	
			3P	
			3Q	
			3R	
			3S	
			3T	
			3U	
			3V	
			3W	
			3X	
			3Y	
			3Z	
			4A	
			4B	
			4C	
			4D	
			4E	
			4F	
			4G	
			4H	
			4I	
			4J	
			4K	
			4L	
			4M	
			4N	
			4O	
			4P	
			4Q	
			4R	
			4S	
			4T	
			4U	
			4V	
			4W	
			4X	
			4Y	
			4Z	
			5A	
			5B	
			5C	
			5D	
			5E	
			5F	
			5G	
			5H	
			5I	
			5J	
			5K	
			5L	
			5M	
			5N	
			5O	
			5P	
			5Q	
			5R	
			5S	
			5T	
			5U	
			5V	
			5W	
			5X	
			5Y	
			5Z	
			6A	
			6B	
			6C	
			6D	
			6E	
			6F	
			6G	
			6H	
			6I	
			6J	
			6K	
			6L	
			6M	
			6N	
			6O	
			6P	
			6Q	
			6R	
			6S	
			6T	
			6U	
			6V	
			6W	
			6X	
			6Y	
			6Z	
			7A	
			7B	
			7C	
			7D	
			7E	
			7F	
			7G	
			7H	
			7I	
			7J	
			7K	
			7L	
			7M	
			7N	
			7O	
			7P	
			7Q	
			7R	
			7S	
			7T	
			7U	
			7V	
			7W	
			7X	
			7Y	
			7Z	
			8A	
			8B	
			8C	
			8D	
			8E	
			8F	
			8G	
			8H	
			8I	
			8J	
			8K	
			8L	
			8M	
			8N	
			8O	
			8P	
			8Q	
			8R	
			8S	
			8T	
			8U	
			8V	
			8W	
			8X	
			8Y	
			8Z	
			9A	
			9B	
			9C	
			9D	
			9E	
			9F	
			9G	
			9H	
			9I	
			9J	
			9K	
			9L	
			9M	
			9N	
			9O	
			9P	
			9Q	
			9R	
			9S	
			9T	
			9U	
			9V	
			9W	
			9X	
			9Y	
			9Z	
			0A	
			0B	
			0C	
			0D	
			0E	
			0F	
			0G	
			0H	
			0I	
			0J	
			0K	
			0L	
			0M	
			0N	
			0O	
			0P	
			0Q	
			0R	
			0S	
			0T	
			0U	
			0V	
			0W	
			0X	
			0Y	
			0Z	
			1A	
			1B	
			1C	
			1D	
			1E	
			1F	
			1G	
			1H	
			1I	
			1J	
			1K	
			1L	
			1M	
			1N	
			1O	
			1P	
			1Q	
			1R	
			1S	
			1T	
			1U	
			1V	
			1W	
			1X	
			1Y	
			1Z	
			2A	
			2B	
			2C	
			2D	
			2E	
			2F	
			2G	
			2H	
			2I	
			2J	
			2K	
			2L	
			2M	
			2N	
			2O	
			2P	
			2Q	
			2R	
			2S	
			2T	
			2U	
			2V	
			2W	
			2X	
			2Y	
			2Z	
			3A	
			3B	
			3C	
			3D	
			3E	
			3F	
			3G	
			3H	
			3I	
			3J	
			3K	
			3L	
			3M	
			3N	
			3O	
			3P	
			3Q	
			3R	
			3S	
			3T	
			3U	
			3V	
			3W	
			3X	
			3Y	
			3Z	
			4A	
			4B	
			4C	
			4D	
			4E	
			4F	
			4G	
			4H	
			4I	
			4J	
			4K	
			4L	
			4M	
			4N	
			4O	
			4P	
			4Q	
			4R	
			4S	
			4T	
			4U	
			4V	
			4W	
			4X	
			4Y	
			4Z	
			5A	
			5B	
			5C	
			5D	
			5E	
			5F	
			5G	

Désignation de l'entreprise : SAS GUY LEFEVRE

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :350...000.....)	DA	350 000	350 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	35 000	35 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	698 854	467 105	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	251 461	291 749	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 335 315	1 143 854	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		25 000	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		25 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	21 820	47 291	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	47 886	39 006	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 207	307	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	193 298	164 375	
	Dettes fiscales et sociales	DY	341 963	383 455	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 654		
	TOTAL (IV)	EC	609 828	634 434	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 945 143	1 803 289	
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	602 601	612 840		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

pour extrait certifié conforme à l'original

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GUY LEFFEVRE		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	2 992 260	FH		FI	3 317 526
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		2 992 260	FK		FL	3 317 526	
	Production stockée*					FM	74 266	3 984	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	84 912	116 246	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	294	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 151 438	3 438 050
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	632 019	634 439	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(21 554)	22 405	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	521 559	726 125	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	37 519	36 672	
	Salaires et traitements*					FY	1 021 818	1 033 369	
	Charges sociales (10)					FZ	503 114	499 775	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	60 516	48 917
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	11 050	11 050
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		25 000
		Autres charges (12)					GE	533	42
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 766 574	3 037 795
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	384 865	400 255	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	977	626	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	977	626	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 185	1 178	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 185	1 178	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(208)	(552)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	384 657	399 703	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS GUY LEFEVRE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 350	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 583	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 583	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 415	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 415	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 832)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	47 760	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	83 604	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 156 999	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 905 538	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	251 461	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	37 811	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		
	obligatoires	A9		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
	Madelin	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITE MARCHES		5 230		
AMENDES/PENALITES		1 185		
CESSION IMMO			4 583	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	18
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	18
Permanence ou changement de méthodes	18
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	19
Etat des amortissements	19
Etat des provisions	20
Etat des échéances des créances et des dettes	20
Composition du capital social	21
Fonds commercial	21
Autres immobilisations incorporelles	21
Evaluation des immobilisations corporelles	21
Evaluation des amortissements	22
Evaluation des matières et marchandises	22
Evaluations des produits et en cours	22
Produits à recevoir	22
Charges à payer	22
Charges et produits constatés d'avance	23
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	23
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	23
Montant des engagements financiers	23
Engagement en matière de pensions et retraites	24

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société fait l'objet d'une assignation en justice par l'un des ses clients. Le montant des travaux de réfection chiffré par l'expert s'élèverait à 406 899 TTC. La société jugeant ce montant démesuré et plusieurs intervenants étant en cause, les éventuelles conséquences financières de ce litige n'ont pu être évaluées. L'audience d'incident du 26 Avril 2017, n'a pas apporté d'éléments nouveaux, l'affaire a été renvoyée en vue d'une audience de plaidoirie fixée au 3 Février 2020 repoussée à une date ultérieure suite aux grèves des Avocats, aucune provision n'a été comptabilisée au 31/03/2019.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	111 162		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	295 441		24 060
Installations générales agencements aménagements divers	130 142		17 396
Matériel de transport	100 369		25 395
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 014		2 244
TOTAL	565 967		69 095
Autres participations	11 385		70 168
TOTAL	11 385		70 168
TOTAL GENERAL	688 514		139 263

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			111 162	111 162
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		7 590	311 911	311 911
Installations générales agencements aménagements divers			147 538	147 538
Matériel de transport		281	125 484	125 484
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			42 258	42 258
TOTAL		7 871	627 191	627 191
Autres participations			81 553	81 553
TOTAL			81 553	81 553
TOTAL GENERAL		7 871	819 906	819 906

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	12 505	1 852		14 357
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	233 167	28 025	7 590	253 602
Installations générales agencements aménagements divers	124 669	1 420		126 089
Matériel de transport	29 323	23 025	281	52 066
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 672	6 194		28 866
TOTAL	409 830	58 664	7 871	460 623
TOTAL GENERAL	422 335	60 516	7 871	474 980

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 852				
Instal.techniques matériel outillage indus.	28 025				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 420				
Matériel de transport	23 025				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 194				
TOTAL	58 664				
TOTAL GENERAL	60 516				



ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	25 000		25 000		
TOTAL	25 000		25 000		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	22 101	11 050	22 101		11 050
TOTAL	22 101	11 050	22 101		11 050
TOTAL GENERAL	47 101	11 050	47 101		11 050
Dont dotations et reprises d'exploitation		11 050	47 101		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	11 658	11 658	
Autres créances clients	627 430	627 430	
Personnel et comptes rattachés	14 269	14 269	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 650	3 650	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 727	12 727	
Charges constatées d'avance	16 188	16 188	
TOTAL	685 923	685 923	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	226	226		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	21 594	14 367	7 228	
Fournisseurs et comptes rattachés	193 298	193 298		
Personnel et comptes rattachés	130 421	130 421		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 786	64 786		
Impôts sur les bénéfices	18 928	18 928		
Taxe sur la valeur ajoutée	120 407	120 407		
Autres impôts taxes et assimilés	7 420	7 420		
Groupe et associés	47 886	47 886		
Produits constatés d'avance	2 654	2 654		
TOTAL	607 621	600 394	7 228	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 512			



ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	49.1400	7 122			7 122

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial			96 805	96 805	
Total			96 805	96 805	

Le fonds commercial n'a pas fait l'objet d'un amortissement.

un test de dépréciation a été réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'exédent brut d'exploitation retraité,...) conformément au règlement ANC 2015-06.

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	14 357	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	L	7 à 10 ans
Matériels et outillages	L et D	2 à 25 ans
Matériel de transport	L	1 à 5 ans
Matériel de bureau	L	3 à 7 ans
Mobilier	L	2 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits et en cours de production ont été évalués suivant la méthode de l'avancement.

Des provision pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	18 958
Autres créances	17 920
Total	36 878

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	226
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 101
Dettes fiscales et sociales	96 536
Total	112 863

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		16 188
Total		16 188
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		2 654
Total		2 654

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	4
Ouvriers	39
Total	47

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

NEANT

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		141
Intérêts non courus	141	
Total (1)		141

NEANT

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

CAUTION MARCHÉ PUBLIC BPO	15 012
CAUTION MARCHÉ PRIVÉS BPO	
Total	15 012

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les engagements de retraite sont couverts par la PRO BTP pour les ouvriers.

le montant des droits acquis par les salariés Cadre et Etam au titre de l'indemnité de départ en retraite a été évalué à 52 026€ à la date du 31/03/2020, selon les hypothèses suivantes:

- Nouvelles tables d'âge de départ en retraite.
- Turn over moyen, taux de progression des salaires: 1,5%/an.
- Taux d'actualisation de 1.04%.
- Taux de charges patronales: 40%.

Les engagements de retraite des Etam et des Cadres sont couverts à hauteur de 19 960€ auprès de la SMAvie BTP au 31/03/2020.



GUY LEFEVRE
Société par actions simplifiée
Au capital de 350 000 euros
Siège social : La Chasse Aux Loups
50110 TOURLAVILLE

404 734 915 RCS CHERBOURG

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 18 SEPTEMBRE 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2020 s'élevant à 251 461 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes <i>Soit 8.42 euros par action</i>	60 000 euros
Au compte « autres réserves », le solde	191 461 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,



- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

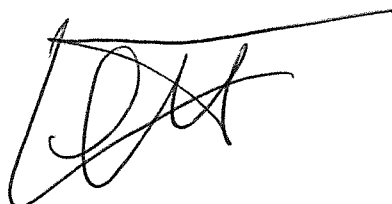
De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents les sommes suivantes :

Exercice clos le	Dividende unitaire distribué
31/03/2019	8.42 €
31/03/2018	7.02 €
31/03/2017	5.62 €

Certifié conforme
Le Président



SAS GUY LEFEVRE

715 BOULEVARD DE L'EST

La Chasse aux Loups

50110 TOURLAVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/03/2020

Siret : 40473491500022

GREFFE

FIDORG AUDIT

Le Trifide - 18 rue Claude Bloch | 14050 Caen Cedex 4 | Téléphone : 02.31.46.23.23 | E-mail : caen@talenz-fidorg.fr
62 rue de la Chaussée d'Antin | 75009 Paris | Téléphone : 01.40.16.79.80 | E-mail : paris@talenz-fidorg.fr

www.talenz.fr

SAS au capital de 124 000 € | SIRET 33971386900016 | RCS Caen 339 713 869 | TVA Intracommunautaire FR 61339713869
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Caen

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/03/2020

A l'associé unique de la société Guy Lefevre,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS GUY LEFEVRE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note des « Faits caractéristiques de l'exercice » mentionnée dans l'annexe des comptes annuels concernant le litige en cours et l'incidence liée au COVID-19.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caen,

FIDORG AUDIT SAS

Représentée par **Christophe BOULAY**
Commissaire aux Comptes
Associé

SAS GUY LEFEVRE

715 Boulevard de l'Est
La Chasse Aux Loups
50110 TOURLAVILLE

COMPTES ANNUELS

SOREGOR

16 Rue du Long Douet

14760 BRETTEVILLE SUR ODON

0231293636



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2020 12			Exercice N-1 31/03/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	14 357	14 357		1 852	1 852	100.00	
	Fonds commercial (1)	96 805		96 805	96 805			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	311 911	253 602	58 310	62 275	3 965	6.37	
	Autres immobilisations corporelles	315 280	207 021	108 259	93 862	14 396	15.34	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	81 553		81 553	11 385	70 168	616.32		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	Total II	819 906	474 980	344 926	266 179	78 747	29.58	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	92 515		92 515	70 961	21 554	30.37	
	En-cours de production de biens	121 860		121 860	47 594	74 266	156.04	
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	639 088	11 050	628 038	517 971	110 067	21.25	
	Autres créances	30 647		30 647	72 894	42 247	57.96	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	220 000		220 000	270 289	50 289	18.61		
Disponibilités	490 969		490 969	541 137	50 168	9.27		
Charges constatées d'avance (3)	16 188		16 188	16 264	76	0.47		
	Total III	1 611 268	11 050	1 600 217	1 537 110	63 107	4.11	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 431 174	486 030	1 945 143	1 803 289	141 855	7.87	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/03/2020	12	31/03/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 350 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	350 000		350 000			
	Réserves						
	Réserve légale	35 000		35 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	698 854		467 105		231 749	49.61
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	251 461		291 749		40 289	13.81
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	1 335 315		1 143 854		191 461	16.74	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges			25 000		25 000	100.00
	Total III			25 000		25 000	100.00
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	21 594		47 106		25 512	54.16
	Concours bancaires courants	226		185		41	22.17
	Emprunts et dettes financières diverses	47 886		39 006		8 880	22.77
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 207		307		1 900	618.89
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 298		164 375		28 923	17.60	
Dettes fiscales et sociales	341 963		383 455		41 492	10.82	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	2 654				2 654	
	Total IV	609 828		634 434		24 606	3.88
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 945 143		1 803 289		141 855	7.87

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

602 601

612 840

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2020 12			Exercice N-1 31/03/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 992 260		2 992 260	3 317 526		325 266	9.80
Chiffre d'affaires NET	2 992 260		2 992 260	3 317 526		325 266	9.80
Production stockée			74 266	3 984		70 282	NS
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			84 912	116 246		31 334	26.96
Autres produits			1	294		294	99.77
Total des Produits d'exploitation (I)			3 151 438	3 438 050		286 612	8.34
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			632 019	634 439		2 420	0.38
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			21 554	22 405		43 959	196.20
Autres achats et charges externes *			521 559	726 125		204 566	28.17
Impôts, taxes et versements assimilés			37 519	36 672		848	2.31
Salaires et traitements			1 021 818	1 033 369		11 552	1.12
Charges sociales			503 114	499 775		3 339	0.67
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			60 516	48 917		11 598	23.71
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 050	11 050			
Dotations aux provisions				25 000		25 000	100.00
Autres charges			533	42		491	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			2 766 574	3 037 795		271 221	8.93
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			384 865	400 255		15 391	3.85
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2020	12	31/03/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		977		626	351	56.13
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		977		626	351	56.13
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		1 185		1 178	7	0.59
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		1 185		1 178	7	0.59
2. Résultat financier (V-VI)		208		552	344	62.36
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		384 657		399 703	15 046	3.76
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				1 350	1 350	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 583		1 500	3 083	205.56
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		4 583		2 850	1 733	60.81
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		6 415		75	6 340	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		6 415		75	6 340	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 832		2 775	4 607	166.02
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		47 760		42 726	5 034	11.78
Impôts sur les bénéfices (X)		83 604		68 003	15 601	22.94
Total des produits (I+III+V+VII)		3 156 999		3 441 526	284 527	8.27
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 905 538		3 149 777	244 239	7.75
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		251 461		291 749	40 289	13.81

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	18
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	18
Permanence ou changement de méthodes	19
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	19
Etat des amortissements	20
Etat des provisions	20
Etat des échéances des créances et des dettes	21
Composition du capital social	21
Fonds commercial	21
Autres immobilisations incorporelles	22
Evaluation des immobilisations corporelles	22
Evaluation des amortissements	22
Evaluation des matières et marchandises	22
Evaluations des produits et en cours	22
Produits à recevoir	23
Charges à payer	23
Charges et produits constatés d'avance	23
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	24
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	24
Montant des engagements financiers	24
Engagement en matière de pensions et retraites	25

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société fait l'objet d'une assignation en justice par l'un des ses clients. Le montant des travaux de réfection chiffré par l'expert s'élèverait à 406 899TTC. La société jugeant ce montant démesuré et plusieurs intervenants étant en cause, les éventuelles conséquences financières de ce litige n'ont pu être évaluées. L'audience d'incident du 26 Avril 2017, n'a pas apporté d'éléments nouveaux, l'affaire a été renvoyée en vue d'une audience de plaidoirie fixée au 3 Février 2020 repoussée à une date ultérieure suite aux grèves des Avocats, Aucune provision n'a été comptabilisée au 31/03/2020.

INCIDENCE LIEE AU COVID-19

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 à partir du 17 mars 2020, date de la mise en place du confinement. L'impact financier de la crise sanitaire sur les comptes de l'exercice en cours est peu significatif de part sa durée (10 jours) et du fait des mesures de chômage partiel mises en place par la société.

L'impact du confinement sur l'activité du second trimestre 2020 s'avère plus important de part sa durée notamment mais le chômage partiel et la reprise progressive du travail par les salariés a permis de limiter son impact négatif sur les états financiers en 2020. La société n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel mais ce dernier n'est pas de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation de la société.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	111 162		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	295 441		24 060
Installations générales agencements aménagements divers	130 142		17 396
Matériel de transport	100 369		25 395
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 014		2 244
TOTAL	565 967		69 095
Autres participations	11 385		70 168
TOTAL	11 385		70 168
TOTAL GENERAL	688 514		139 263

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			111 162	111 162
TOTAL			111 162	111 162
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		7 590	311 911	311 911
Installations générales agencements aménagements divers			147 538	147 538
Matériel de transport		281	125 484	125 484
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			42 258	42 258
TOTAL		7 871	627 191	627 191
Autres participations			81 553	81 553
TOTAL			81 553	81 553
TOTAL GENERAL		7 871	819 906	819 906

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	12 505	1 852		14 357
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	233 167	28 025	7 590	253 602
Installations générales agencements aménagements divers	124 669	1 420		126 089
Matériel de transport	29 323	23 025	281	52 066
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 672	6 194		28 866
TOTAL	409 830	58 664	7 871	460 623
TOTAL GENERAL	422 335	60 516	7 871	474 980

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 852				
Instal.techniques matériel outillage indus.	28 025				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 420				
Matériel de transport	23 025				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 194				
TOTAL	58 664				
TOTAL GENERAL	60 516				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	25 000		25 000		
TOTAL	25 000		25 000		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	22 101	11 050	22 101		11 050
TOTAL	22 101	11 050	22 101		11 050
TOTAL GENERAL	47 101	11 050	47 101		11 050
Dont dotations et reprises d'exploitation		11 050	47 101		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	11 658	11 658	
Autres créances clients	627 430	627 430	
Personnel et comptes rattachés	14 269	14 269	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 650	3 650	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 727	12 727	
Charges constatées d'avance	16 188	16 188	
TOTAL	685 923	685 923	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	226	226		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	21 594	14 367	7 228	
Fournisseurs et comptes rattachés	193 298	193 298		
Personnel et comptes rattachés	130 421	130 421		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 786	64 786		
Impôts sur les bénéfécies	18 928	18 928		
Taxe sur la valeur ajoutée	120 407	120 407		
Autres impôts taxes et assimilés	7 420	7 420		
Groupe et associés	47 886	47 886		
Produits constatés d'avance	2 654	2 654		
TOTAL	607 621	600 394	7 228	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 512			

Une provision pour perte à terminaison d'un montant de 25 000 euros a été comptabilisée au 31/03/2019 pour tenir compte des pertes sur les chantiers déficitaires, aucune provision de ce type n'a été comptabilisée au 31/03/2020.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	49.1400	7 122			7 122

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial			96 805	96 805	
Total			96 805	96 805	

Le fonds commercial n'a pas fait l'objet d'un amortissement. un test de dépréciation a été réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'exédent brut d'exploitation retraité,...) conformément au règlement ANC 2015-06. Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	14 357	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	L	7 à 10 ans
Matériels et outillages	L et D	2 à 25 ans
Matériel de transport	L	1 à 5 ans
Matériel de bureau	L	3 à 7 ans
Mobilier	L	2 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits et en cours de production ont été évalués suivant la méthode de l'avancement.

Des provision pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

les chantiers en cours sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	18 958
Autres créances	17 920
Total	36 878

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	226
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 101
Dettes fiscales et sociales	96 536
Total	112 863

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 188
Total	16 188
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	2 654
Total	2 654

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	4
Ouvriers	39
Total	47

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

NEANT

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		141
Intérêts non courus	141	
Total (1)		141

NEANT

Engagements reçus

CAUTION MARCHÉ PUBLIC BPO	15 012
CAUTION MARCHÉ PRIVÉS BPO	
Total	15 012

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les engagements de retraite sont couverts par la PRO BTP pour les ouvriers.

le montant des droits acquis par les salariés Cadre et Etam au titre de l'indemnité de départ en retraite a été évalué à 52 026€ à la date du 31/03/2020, selon les hypothèses suivantes:

- Nouvelles tables d'âge de départ en retraite.
- Turn over moyen, taux de progression des salaires: 1,5%/an.
- Taux d'actualisation de 1.04%.
- Taux de charges patronales: 40%.

Les engagements de retraite des Etam et des Cadres sont couverts à hauteur de 19 960€ auprès de la SMAvie BTP au 31/03/2020.